Programme de Formation

Décryptage du règlement PPWR (réf : RA027)

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : À distance

Contenu pédagogique

Public visé

Toute personne impliquée dans la conception des emballages ou l'étiquetage est denrées alimentaires.

Objectifs pédagogiques

- Décrire les finalités le champ d'application et les fondements juridiques du règlement sur les emballages et les décrets d'emballage (PPWR)
- Expliquer les principales exigences du PPWR selon les thématiques structurantes (réduction des emballages, réemploie et objectifs sectoriels, recyclabilité, contenu recyclé, étiquetage harmonisé, emballage compostable)
- Comparer les exigences nationales AGEC et européenne PPWR sur les thématiques clés
- Identifier les exigences du PPWR ayant un impact direct sur les pratiques de conception, d'achat ou de mise sur le marché des emballages

Description

Le secteur agroalimentaire est en première ligne face aux nouvelles exigences européennes en matière de durabilité des emballages. Le règlement sur les emballages et les déchets d'emballage(PPWR), publié en janvier 2025, vise à harmoniser les règles au sein de l'UE tout en renforçant la prévention, la réutilisation et le recyclage des emballages. Cette formation a pour objectif de vous fournir une compréhension claire et opérationnelle des dispositions du PPWR, de leur application concrète pour vos produits et vos process, ainsi que des leviers d'action pour anticiper et vous conformer aux futures obligations. Ensemble nous décrypterons les enjeux réglementaires et l'articulation avec les textes nationaux (loi AGEC) pour construire une stratégie emballage durable et conforme.

Contenu :

- Genèse et portée du règlement PPWR
 - Contexte réglementaire de l'élaboration du règlement, du green deal au règlement
 - Articulations avec d'autres textes européens et français : loi AGEC
 - Objectifs généraux et responsabilités

- Analyse comparative AGEC/ PPWR - Conception des emballages
 - Réduction des emballages : contraintes actuelles et futures
 - Réemploi : objectifs nationaux vs européens
 - Recyclabilité : critères, filières
 - Intégration de contenus recyclés

- Analyse comparative AGEC / PPWR - Information du consommateur
 - Etiquetage de la composition de l'emballage
 - Etiquetage de la consigne de tri

- Les évolutions
 - Point à date des questions en suspens
 - Dates clés

Cette formation est proposée en duo avec la formation EM027 "Du texte à l'emballage : mise en pratique du PPWR"

Bénéficiez de 20% de réduction en inscrivant un même participant sur les 2 formations

Prérequis

Maîtrisez la directive 94/62/CE relative aux emballages et aux déchets d'emballages.

Modalités pédagogiques

Formation alternant des phases exposées, des échanges interactifs et des travaux dirigés. Remise des outils Excel d'analyse de vulnérabilité

Modalités d'évaluation et de suivi

- Évaluation finale des connaissances (écrite, sous forme d'étude de cas ou de QCM en fin de formation).
- Évaluation de la satisfaction des participants en fin de formation.

Informations sur l'accessibilité

Pour tout besoin d'adaptation de la formation lié à une situation de handicap ou toutes autres situations personnelles, merci de nous en informer avant inscription afin d'étudier ensemble les mesures nécessaires : handicap.formation@adria.fr